

Séance du mercredi 8 février 1956

Présidence de l'honorable M. Tellier

La séance est ouverte à 3 heures.

Prière.

M. l'Orateur: À l'ordre, Messieurs! Que les portes soient ouvertes!

Ajournement

L'honorable M. Duplessis (Trois-Rivières) propose que la Chambre s'ajourne maintenant.

Adopté.

La séance est levée¹.

NOTE

1. L'extrême brièveté de cette séance demande quelques explications. Tout d'abord, les journaux utilisés pour la reconstitution de cette séance, en date du lendemain (9 février), ne publient aucun article concernant des débats à l'Assemblée. C'est tout à fait inhabituel car, lorsqu'il y a séance à l'Assemblée, les journaux du lendemain publient toujours des articles pour rapporter le moindre débat; l'absence d'articles est une indication sûre qu'il n'y a pas eu de débat. Toutefois, dans les jours suivants, certains journaux expliquent ce qui s'est passé le 8 février.

Le Nouvelliste du 10 février 1956, à la page 2, rapporte que "Le bill de Montréal a pris fin hier midi, après avoir occupé le temps du comité des bills privés de l'Assemblée législative pendant cinq séances de suite. C'est donc dire que le travail de la Chambre basse n'aura pas progressé énormément au cours de la présente semaine." Le même jour, *La Patrie*, à la page 12, nous apprend que "La Chambre a repris, hier après-midi, ses travaux réguliers, suspendus depuis mardi pour consacrer tout son temps à l'étude des problèmes de Montréal." Ainsi, ce mercredi 8 février, les députés ont préféré consacrer leur temps à l'étude du bill de Montréal, au comité

des bills privés. Mais, dans ce cas, pourquoi ouvrir une séance uniquement pour ajourner aussitôt?

Dans *Le Devoir* du 11 février 1956, à la page 1, le journaliste Pierre Laporte nous fournit la clé de l'énigme quand il raconte ce qui suit: "La fête annuelle de M. Duplessis a été... pratiquement ratée à l'Assemblée législative. On avait, comme d'habitude, placé des drapeaux de la province de Québec sur les pupitres des députés. Quelqu'un devait présenter les vœux traditionnels à M. Duplessis, qui devait normalement répondre. Mais apparemment le grand homme n'était pas de bonne humeur. Il n'est apparu à l'Assemblée législative que pendant quelques minutes, juste le temps d'ajourner la séance pour descendre au comité des bills privés, où l'on étudiait le bill de Montréal."

Dans son ouvrage sur Duplessis, *Le vrai visage de Duplessis*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1960, à la page 62, le même Laporte affirme, en parlant des élus: "Tous les ans, ils célébraient l'anniversaire de monsieur Duplessis. Ministres, députés ministériels et membres de l'opposition lui rendaient hommage. Dans ses remerciements, monsieur Duplessis commençait toujours par rappeler le souvenir "de son vieux père et de sa vieille mère qui le regardaient du haut du ciel." Le scénario fut le même pendant quinze ans." Cette année-là, de toute évidence, le premier ministre avait décidé de couper court aux festivités.